

NEWSLETTER JUILLET 2020



Chère lectrice, cher lecteur,

La problématique est connue : toujours trop peu de Suisses consignent par écrit leur décision pour ou contre un don d'organes. Avec notre nouveau court-métrage « **Une décision est synonyme de sécurité et de clarté** », nous souhaitons attirer l'attention sur cette question. Le Registre national du don d'organes, où près de 100 000 personnes se sont inscrites jusqu'à présent, apporte sécurité, clarté et soulagement dans le don d'organes. À compter de l'automne prochain, nous intensifierons par ailleurs notre communication sur le Registre dans les hôpitaux, avec le concours du personnel médical. Sous le slogan « Une décision pour la vie. », la campagne relatera l'histoire de différentes personnes ayant dû prendre une décision importante au sujet du don d'organes.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

UNE INSCRIPTION AU REGISTRE APPORTE DE L'ASSURANCE

Si la question d'un don d'organes se pose à l'hôpital, il s'avère que les proches ne connaissent pas la volonté du défunt dans plus de la moitié des cas. Il s'agit certainement là de la principale raison pour laquelle la Suisse affiche l'un des taux de refus les plus élevés d'Europe, qui dépasse les 60 pour cent, alors même que les sondages montrent que 80 pour cent de la population est favorable à un don d'organes. On peut donc en déduire que la volonté du défunt n'est le plus souvent pas respectée. L'année dernière, 46 personnes figurant sur la liste d'attente sont mortes faute d'avoir reçu à temps un organe compatible. En s'inscrivant dans le **Registre national du don d'organes**, la personne concernée précise clairement sa volonté. Cette démarche soulage non seulement les proches, mais aussi le personnel hospitalier qui a alors la certitude d'agir selon la volonté du défunt.

COURT-MÉTRAGE : LA FAMILLE MICHEL ILLUSTRE LA PROBLÉMATIQUE

Le nouveau court-métrage de Swisstransplant « **Une décision est synonyme de sécurité et de clarté** » relate l'histoire émouvante de la famille Michel de Sachseln (OW). Leur fille meurt en 2016 suite à un accident de ski. La famille décide de faire don de ses organes sans connaître sa volonté explicite. Ce film retrace l'entretien de la famille Michel avec les spécialistes de l'hôpital. « La difficulté des entretiens avec les proches est liée à la méconnaissance de la volonté du défunt. Ces faits, combinés à la situation dans laquelle se trouvent les proches, est très pesante pour beaucoup », confirme le Dr Christian Brunner, qui mène lui-même les entretiens avec les proches en sa qualité d'intensiviste à l'hôpital cantonal de Lucerne.

[Vers le court-métrage](#)



UNE DÉCISION EST
SYNONYME DE SÉCURITÉ
ET DE CLARTÉ



VIDÉO EXPLICATIVE
« REGISTRE NATIONAL DU
DON D'ORGANES »

NOUVEAU SLOGAN RELATIF AU REGISTRE : « UNE DÉCISION POUR LA VIE. »

À ce jour, environ 100 000 personnes en Suisse ont déjà fait part de leur décision dans le **Registre national du don d'organes**. Nos « Cubes », points de contact mobiles pour le Registre national du don d'organes, jouissent eux aussi d'une popularité croissante. S'inscrire par smartphone et tablette est une procédure simple, sécurisée et réalisée en quelques minutes. À l'automne, nous intensifierons encore notre communication sur le Registre avec le concours des professionnels médicaux, afin de poursuivre les inscriptions. Sous le slogan « Une décision pour la vie. », la campagne relatera l'histoire de différentes personnes ayant dû prendre une décision importante au sujet du don d'organes. Le projet sera lancé le 12 septembre 2020, dans le cadre de la Journée nationale du don d'organes.

JOURNÉE NATIONALE DU DON D'ORGANES 2020

La Journée nationale du don d'organes aura lieu cette année le 12 septembre 2020. À cette occasion et avec le concours des professionnels médicaux, Swisstransplant lancera de nouveaux visuels destinés aux hôpitaux et portant le slogan « Une décision pour la vie. »

Photos de la Journée nationale du don d'organes 2019



INTERVIEW AVEC
SÉBASTIEN DELAPIERRE,
TRANSPLANTÉ DU COEUR
DEPUIS MARS 2020



VIDÉO EXPLICATIVE :
COMMENT-FONCTIONNE
LE DON D'ORGANES EN
SUISSE ?

Restez informés :



